Pas d’augmentation des frais d’inscription pour les étudiants étrangers

17/07/2015 à 19h15

C’est une décision importante pour les 279 500 étudiants étrangers que compte la France, troisième pays d’accueil après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne : le nouveau secrétaire d’Etat chargé de l’enseignement supérieur, Thierry Mandon, a clos mercredi 15 juillet au soir le débat ouvert ces derniers mois sur la hausse de leurs frais de scolarité.

Quatre-vingt-onze pour cent des anciens étudiants étrangers sont satisfaits de leur séjour. Ils retiennent de leur passage en France l’intérêt culturel et émettent des critiques sur leur intégration et les lourdeurs administratives.

> *Nous sommes attachés à ne pas augmenter les frais d’inscriptions des étudiants étrangers, parce que nous considérons que la vocation internationale de l’enseignement supérieur français est universaliste, et ne doit pas exclure des jeunes de pays entiers pour des raisons économiques.*

Ont aussi été confirmés la simplification des démarches administratives pour ces étudiants et l’établissement d’un visa pluriannuel, qui allégera les procédures. Ces annonces ont satisfait Sophie Béjean, présidente du conseil d’administration de Campus France, qui insiste sur la nécessité de « promouvoir une culture de l’accueil ».

Face aux contraintes budgétaires, l’organisme France stratégie, qui conseille le premier ministre, avait proposé dans un rapport du 27 janvier d’appliquer des droits d’inscription de 11 000 euros par an aux étudiants extracommunautaires. Seuls les doctorants étaient préservés,

pour ne pas décourager la venue de jeunes chercheurs, et des exemptions proposées pour les étudiants des pays pauvres bénéficiant d’accords de coopération.

Une telle logique, plus commerciale, a été appliquée par le Royaume-Uni, non sans effets collatéraux sur les inscriptions.

> *Le risque était réel d’une réduction du nombre d’étudiants venus de pays moins favorisés, notamment d’Afrique et du Maghreb. D’autant que les trois quarts des étudiants étrangers s’inscrivent à l’université, dont les frais sont très modestes, et que près de 43 % viennent d’Afrique francophone.*